

## Visite des Elèves de l'Ecole du Commissariat de l'Armée de l'Air



Nos visiteurs pendant la présentation audio-visuelle  
de l'Entreprise

Le vendredi 4 novembre, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre Entreprise 13 élèves de l'Ecole du Commissariat de l'Armée de l'Air accompagnés par trois Officiers Instructeurs.

Une telle visite s'inscrit dans le cadre de la formation donnée à ces élèves et doit leur permettre de compléter utilement les cours techniques qui leur sont dispensés.

(Voir la suite page 2)

LE 25 NOVEMBRE,

## Sainte Catherine fêtée à Neuvic

Traditionnellement, la Sainte-Catherine est fêtée au sein de notre Entreprise. Cette année, M<sup>mes</sup> SAU-VEROCHE-BEAU Dominique, de l'Atelier 413, PETIT Nicole, de l'Atelier 401, PASQUINI M.-Christine, de l'Atelier 417, et MAZE Martine, du Service 680, ont été les héroïnes de cette journée.

Comme à l'accoutumée, cette cérémonie débute en fin de matinée par la remise des coiffures des mains de MM. DUJARDIN et MALIGNE dans leurs ateliers respectifs.

Journée pleine de surprises pour nos demoiselles recevant de nombreux cadeaux de leurs collègues qui s'associaient ainsi à la célébration de l'une des leurs.

L'après-midi, nos Catherinettes enchapeautées parcoururent les ateliers et bureaux, distribuant d'in-

nombrables bonbons et recevant en échange d'amicales embrassades.

(Voir la suite page 3)



M<sup>lle</sup> Martine MAZE  
entourée du Personnel du Dépôt

## "NOS BOTTES POWER" AU SALON DE LA MOTO

Notre participation au Salon de la Moto 1977 fut d'un grand intérêt. Le public qui se pressait certains jours, qu'il s'agisse de consommateurs en puissance ou de professionnels de la vente ou de la compétition, atteste de l'impact déjà grand et de l'image de marque POWER dans le domaine de la botte pour la moto. Synonyme de perfection, de technique, de qualité et de robustesse, notre produit s'impose progressivement sur le marché.



Le stand « POWER » et, au premier plan, nos bottes MOTO

## UNE ECOLE ANGLAISE à Neuvic



Pendant la visite dans les ateliers de couture

Nous avons reçu dans notre Entreprise les élèves d'une école anglaise de Beverly.

Les jeunes Anglais invités par un lycée de Périgueux ont profité d'une journée de visite dans la vallée de l'Isle pour découvrir nos ateliers.

## Visite des Elèves de l'Ecole du Commissariat de l'Armée de l'Air

(Suite de la première page)

Accueillis dès leur arrivée par les responsables de notre Entreprise, nos visiteurs purent, au cours de la présentation audio-visuelle qui s'ensuivit, se faire une idée de nos activités passées et présentes.

Ensuite, ce fut la visite de nos bureaux d'études et de nos ateliers de fabrication de Théorat et de Planèze.

Bien évidemment, si nos hôtes s'intéressèrent à tous les types de fabrication, ils se penchèrent plus en détail sur la réalisation des chaussures pour l'Intendance.

A la fin de la visite, une réunion de synthèse permit de faire le bilan de cette journée qui, aux dires de nos hôtes, a été riche d'enseignements de toute sorte.

## Vos bonnes idées, ne les gardez pas pour vous ! elles peuvent vous rapporter



On peut toujours améliorer l'organisation d'un travail donné pour rendre celui-ci plus rationnel et plus efficace

## Sainte Catherine fêtée à Neuvic

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Le soir venu, une réunion intime devait clore cette journée, réunion au cours de laquelle un vin



M<sup>lle</sup> Marie-Christine PASQUINI avec le personnel de l'Atelier 476



M<sup>lle</sup> Nicole PETIT de l'Atelier 401 avec ses collègues de travail

d'honneur fut servi, tandis que MM. les Chefs de Services et Responsables d'ateliers remettaient aux Catherinettes un bouquet de roses et un cadeau.

Et, dans une brève allocution, M. DUJARDIN conclut en présentant à chacune ses vœux de bonheur et espérant que cette journée resterait un souvenir inoubliable.



M<sup>lle</sup> Dominique SAUVEROCHE-BEAU entourée du personnel de l'Atelier 413

## SÉCURITÉ

### Accidents du travail ou du trajet

Nous vous rappelons que si vous êtes victime d'un accident du travail ou du trajet, vous devez, dans la journée où l'accident s'est produit, ou, au plus tard, dans les 24 heures, sauf cas de force majeure ou d'impossibilité absolue, en informer ou en faire informer l'employeur (si possible votre responsable hiérarchique direct).

L'employeur doit, en effet, déclarer obligatoirement l'accident dans un délai maximum de 48 heures (non compris les dimanches et jours fériés) au Service « Accidents » de la Sécurité Sociale.

Lorsque le responsable a connaissance de l'accident, il doit, le plus rapidement possible, en informer les services concernés (service sécurité, infirmerie, service du personnel) et recueillir les éléments nécessaires à la déclaration.

Le témoignage des personnes ayant assisté à l'accident est, lui aussi, très important, car il permettra d'authentifier la déclaration de l'accidenté.

## INFORMATIONS

Les personnes âgées de plus de 65 ans (ou de 60 ans en cas d'invalidité au travail) peuvent être exemptées de la redevance de télévision dans la mesure où le montant total annuel des ressources est inférieur à :

- 9.900 F par an pour une personne seule.
- 18.000 F par an pour un ménage.
- 17.756 F par an pour une veuve de guerre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au Service Régional des Redevances, 19, place des Carmes, 31092, Toulouse.

## PARTICIPATION

Nous rappelons aux salariés de l'Entreprise qui ont exercé plus de 6 mois une activité en 1969, 1970 et 1971, qu'ils peuvent demander la liquidation de la totalité de leurs droits.

Pour cela, les intéressés doivent mentionner leur adresse et signer l'imprimé de déblocage en leur possession avant de le transmettre au Service du Personnel.

Chaque fin de mois, nous envoyons les demandes ainsi établies afin que la C.I.P.E. en effectue le règlement dans les délais de 1 à 2 mois maximum.

Les sommes qui vous sont dues vous parviendront sous forme de lettre-chèque à votre domicile habituel.

Si vous avez égaré vos imprimés de déblocage, adressez-vous au Bureau du Personnel.

## Carnet d'achat

Les Etablissements FAIOLA, 41, rue Pierre-Sémard à Périgueux, nous informent qu'une réduction de 20 % sera consentie aux membres de notre personnel sur l'achat de certains appareils électro-ménager et sur le service après-vente.

## NAISSANCES :

Jérémie, au foyer de M<sup>me</sup> FRAGNIER Monique, de l'Atelier 415.  
Cédric, au foyer de M<sup>me</sup> ARCHAT Annie, de l'Atelier 412.  
Jessica, au foyer de M. PARROT Marcel, de l'Atelier 461.  
Damien, au foyer de M<sup>me</sup> BONNELIE Francine, de l'Atelier 414.  
Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés.

## DECES :

M. Marcel BREGEARD a perdu son épouse.

## DECES :

Mme Maryse PALAVERT de l'atelier 414 a perdu sa grand-mère.  
Mme Martine VERLAINE de l'atelier 476 a perdu son grand-père.  
Mme Viviane DUMAS de l'atelier 411 a perdu son grand-père.  
MM. Pedro CORREAS, René DESSALES et Gabriel QUEYROI, trois de nos retraités sont également décédés.  
M. Pierre JACOBY de l'atelier 460 a perdu sa mère.  
M. J.-Paul MAGNE de l'atelier 460 a perdu sa belle-mère.  
A toutes ces familles dans la peine, nous renouvelons nos condoléances attristées.

## BONNE RETRAITE

### Mme Alice LAVIGNAC

M<sup>me</sup> Alice LAVIGNAC est entrée dans notre Entreprise le 26 octobre 1942.

La première partie de sa carrière commence à la couture, au traçage et à la pose des bouts durs. Puis elle travaille au 405 au traçage et à la finition.

Elle bénéficie des médailles d'honneur du Travail pour 15 et 25 années d'ancienneté.

Elle se retire à Saint-Léon et nous lui renouvelons nos vœux de bonne retraite.



M<sup>me</sup> Alice LAVIGNAC  
entourée de ses collègues de travail

### M. Roger GADAUD

M. Roger GADAUD, de l'Atelier 401, vient de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée après 31 années de service.

Entré dans notre Entreprise le 23 septembre 1946 comme manoeuvre, il devint très rapidement coupeur de semelage, poste qu'il occupa jusqu'à son départ le 28 octobre dernier.

M. Roger GADAUD reçut les médailles du travail pour 15 et 25 années de présence.

Nous renouvelons à M. GADAUD nos meilleurs vœux de bonne, longue et paisible retraite.



M. Roger GADAUD  
en compagnie de quelques collègues

## Fonds de Solidarité

### 1) RAPPEL CONCERNANT L'ALLOCATION DE FRAIS DE GARDE

Cette indemnité de 4 F par jour de garde est accordée aux personnes dont les enfants de moins de 3 ans sont confiés à des crèches ou des gardiennes agréées.

Les intéressés doivent fournir chaque mois au Bureau du Personnel un justificatif de la crèche ou de la gardienne précisant :

- Le nombre de jours de garde.
- La somme versée.

Par ailleurs si leur conjoint ou conjointe ne travaille pas dans l'Entreprise, ils doivent justifier qu'aucune allocation complémentaire ne leur est versée à ce titre, exceptée celle de la Caisse d'Allocations Familiales.

### 2) ADHERENTS, VOS ENFANTS DEMANDEURS D'EMPLOIS

Ne sont couverts par le Fonds de Solidarité que s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Etre âgés de moins de 17 ans.
- Etre inscrits comme demandeur d'emploi à la fin de leur scolarité.
- Ne pas avoir eu de premier emploi, de ce fait, il est conseillé aux parents dont les enfants ont plus de 17 ans de contacter une mutuelle afin de les couvrir pour les risques chirurgicaux et éventuellement risques médicaux.

## LIBRE SERVICE

- A VENDRE 4 pneus-neige montés et cloutés pour R 12 et 2 pour 404. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A VENDRE téléviseur « La Voix de son Maître » noir et blanc. 3 chaînes — bon état — prix à débattre. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A VENDRE bac-lavoir en ciment — 2 compartiments. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A VENDRE buffet-vaisselier et argentier anciens — table en chêne massif (longueur 2,30 m) — machine à écrire portative. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A VENDRE maison de 4 pièces — 1.800 m<sup>2</sup> de terrain — grange — dépendances — cave — eau et électricité. Accès par route goudronnée située au Pic — Neuvic. S'adresser à Mme Broussouloux.
- A VENDRE Renault 5 année 1972 — bon état — prix à débattre. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A VENDRE chambre à coucher en noyer massif sculpté dimension 140 avec ou sans literie assortie. Bois de cosy en chêne massif, sculpté avec ou sans literie. Dimension 120 — petit prix. S'adresser à M. MOUTY Francis — Les 4 Bornes — Neuvic ou au Service du Personnel.
- CHERCHE A ACHETER poêle à gaz. S'adresser au Bureau du Personnel.